

**INTERNAT SPÉCIALISÉ 2026-2027**  
**Certificat d'internat de perfectionnement spécialisé en sciences appliquées vétérinaires**  
**Programme 2-590-1-7**

**DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT (DEMANDE D'ADMISSION ET DOCUMENTS EXIGÉS)**  
**20 avril 2026**

**CONCENTRATION : Médecine interne équine**

**NOMBRE DE POSTE(S) DISPONIBLE(S) : 1**

**DATES DU PROGRAMME : 24 août 2026 au 30 août 2027<sup>1</sup>**

**DESCRIPTION :** L'I.P.S.S.A.V. est un programme de 2<sup>e</sup> cycle intensif plein temps de 53 semaines consécutives conduisant à un certificat. Il comprend essentiellement des stages cliniques en médecine interne équine (médecine interne, néonatalogie, ophtalmologie équine), quelques travaux pratiques et des séances d'enseignement clinique. L'internat spécialisé comprend la participation à l'enseignement clinique, aux clubs de lecture, et aux réceptions (rendez-vous et urgences). L'interne complètera sa formation au sein du Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire (CHUV) et participera au service de garde qui comprend les urgences et la continuité du service le soir et les jours fériés. Des rotations dans d'autres services spécialisés peuvent compléter la formation (par ex., anesthésie, imagerie). La participation à un projet de recherche menant à une publication sera encouragée. L'interne spécialisé(e) aura droit à trois (3) semaines de vacances non consécutives déterminées par la direction du programme. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au Vice-décanat aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

**PRÉALABLES :**

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent;
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme. L'OMVQ communiquera avec la candidate ou le candidat retenu(e) pour la procédure;
- Faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française; un test de connaissance peut être imposé.

**COÛTS ET AIDE FINANCIÈRE :** Les montants sont affichés en devise canadienne.

**RÉMUNÉRATION ANNUELLE DE BASE : 27 000 \$ (excluant l'indexation annuelle jusqu'à 2,5 % au 1<sup>er</sup> mai 2026)**

Le salaire et les conditions suivent les dispositions prévues à la convention collective (cliquer : [ICI](#)). En résumé, tous les congés rémunérés, incluant ceux pour vacances (6%) et jours fériés (3,6%) sont inclus dans la rémunération annuelle de base. Afin de compenser l'absence de certains avantages sociaux, l'Université vers en sus une indemnité égale à 3% de la rémunération forfaitaire annuelle de base. L'Université prélève sur le salaire de l'interne spécialisé(e) un montant égal à la cotisation fixée par le Syndicat. L'interne spécialisé(e) participe au service de garde les soirs, fins de semaine et jours fériés, selon les besoins et l'horaire établi par le service, sans toutefois excéder 17,3 semaines (ou 121 jours) de garde par année académique. Cette contribution au service de garde est incluse dans la rémunération de base. Exceptionnellement, il/elle peut être autorisé(e) à faire des gardes supplémentaires avec rémunération additionnelle prévue selon la convention collective. L'interne spécialisé(e) dispose d'un montant total de 500 \$ pour des activités de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des congrès et pour l'achat de livres pertinents à sa discipline.


**POUR POSTULER :**

- Compléter une demande d'admission (frais de 101,75\$ CAN)  
<https://admission.umontreal.ca/programmes/certificat-dinternat-de-perfectionnement-specialise-en-sciences-appliquees-veterinaires/>
- Téléverser les documents ci-dessous, en appui à votre demande, **AU PLUS TARD LE 20 avril 2026** :  
Une lettre d'intention, un curriculum vitæ, le(s) relevé(s) de notes et présenter trois (3) lettres de recommandation. Pour se faire, vous devrez saisir directement les coordonnées de vos répondants dans votre Centre étudiant. Les recommandations de vos répondants doivent être transmises directement à l'Université de Montréal en suivant la procédure envoyée par courriel. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis.  
Informations supplémentaires : [Documents à fournir](#)

**COMMUNICATION DES RÉSULTATS : Au plus tard le 18 mai 2026, par courriel.**

La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que le poste soit comblé. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. **Le classement ne sera pas divulgué et aucune rétroaction ne sera transmise.**

**QUESTIONS AU SUJET DU PROCESSUS D'ADMISSION?**

 Vice-décanat aux affaires cliniques et à la formation professionnelle (VDACFP) : [VDACFP@medtvvet.umontreal.ca](mailto:VDACFP@medtvvet.umontreal.ca).

<sup>1</sup> Si l'interne est de garde, son internat se terminera à 8h00 le lendemain.